

Technicien d'intervention d'urgence sociale - Maraudeur (DU)

RNCP34987 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44072
Code(s) ROME	K1302, K1305
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	14/10/2020
Date d'échéance	14/10/2025

Certificateur(s)

UNIVERSITE D EVRY VAL D ESSONNE · SIRET : 19911975100014

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
CROIX ROUGE FRANCAISE	77567227221138	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise à répondre aux besoins d'un secteur en structuration qui est ici l'urgence sociale. Elle s'articule autour des activités que les Techniciens d'intervention d'urgence sociale mobiles, les Maraudeurs réalisent au quotidien. Ces activités font appel à des compétences dans les domaines suivants:

- la rencontre, la prise de contact avec les sans abris
- l'évaluation de la situation d'une personne
- l'accompagnement et l'intervention auprès de cette personne
- le travail collaboratif au sein d'une équipe et avec les partenaires associatifs et institutionnels
- l'analyse des pratiques professionnelles

ACTIVITÉS VISÉES

Repérer les personnes en situation d'exclusion en couvrant son secteur ou en étant orienté par un signalement.

Rencontrer les personnes sans-abris et instaurer une relation avec elles

Évaluer la situation sociale, physique, psychologique et addictologique d'une personne.

Créer les conditions favorables à l'émergence d'une demande d'accompagnement

Proposer/Orienter vers un accompagnement par des services adaptés à la situation d'une personne en veillant à recueillir son consentement

Accompagner une personne vers un lieu d'accueil/hébergement/des services administratifs en veillant à recueillir son consentement

Distribuer une aide matérielle d'urgence ou une aide alimentaire en accord avec les directives de son employeur.

Pratiquer les premiers soins/secours si nécessaire

Collecter des informations et communiquer sur les situations rencontrées au sein de son équipe et auprès de son

Responsable

Maintenir et développer des relations partenariales

Alerter les pouvoirs public

Effectuer une veille sur les outils et dispositifs sanitaires et sociaux

Effectuer une veille sur les évolutions de pratiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Repérer les signes permettant d'identifier que les personnes sont en difficulté pour établir un premier contact en s'appuyant sur un signalement fait au 115 et/ou la constatation que les personnes sont installées dans la rue
- Développer une écoute attentive pour communiquer avec les personnes en créant un lien avec elles
- Repérer la vulnérabilité des personnes, ses éventuelles pathologies, addictions pour faire un diagnostic, en posant des questions qui reposent sur l'observation des personnes et de leur environnement ou/et en utilisant une grille critériée
- Adapter son comportement aux pathologies des personnes pour développer des moyens d'action, en utilisant une posture en cohérence avec la situation constatée
- Orienter les personnes vers les bons interlocuteurs (dispositifs existants et partenaires du territoire) pour faire une prise en charge globale des personnes dans le respect de la dignité et de la confidentialité, en utilisant les ressources partenariales, institutionnelles
- Choisir le soutien matériel adéquat pour agir en utilisant les moyens adaptés à la situation rencontrée
- Respecter les règles d'hygiène dans le cadre de ses interventions pour effectuer des actes en respectant les protocoles liées aux épidémies (grippe, gastro-entérite, etc.)
- Apporter les premiers soins/secours
- Collecter des données et des observations pour garantir une transmission contextualisée en utilisant un cahier de prise de notes et/ou en s'appuyant sur des fiches
- Transmettre ses propres observations pour harmoniser les pratiques entre les équipes de jour et celles de nuit en se reposant sur les remarques de la personne avec laquelle on fait équipe (binôme)
- Formaliser et restituer les éléments recueillis pour disposer d'informations coordonnées entre les équipes de jour et de nuit en utilisant les ressources mises à disposition (cahier, fiches)
- Utiliser les nouvelles technologies pour organiser le travail en s'appuyant sur un logiciel métier
- Appréhender les missions et les projets institutionnels en identifiant avec justesse et pertinence les acteurs à solliciter pour préparer le projet individualisé de chaque personne
- Identifier les différents acteurs des champs social, socio-éducatif en s'appuyant sur les transmissions et le cadre juridique en vigueur pour identifier les situations nécessitant de déclencher une alerte.
- Situer son action dans le cadre des missions de l'institution en s'appuyant sur la connaissance de celle-ci, les transmissions et/ou des personnes ressources pour inscrire son action, notamment d'alerte, dans un champ/un schéma plus global
- Mobiliser des outils qui conduiront à l'accompagnement en prenant en compte les évolutions sociétales et institutionnelles
- Capitaliser les expériences professionnelles pour donner de la robustesse aux pratiques professionnelles en utilisant les outils, les transmissions, en participant à des instances de régulation (existantes dans certaines structures)
- Prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles pour développer une amélioration continue des pratiques professionnelles en questionnant ses propres pratiques
- Interroger les dimensions éthiques impliquées dans les pratiques pour prévenir la venue d'événements indésirables ou graves en participant à des réunions sur l'éthique et la bientraitance, en se questionnant à l'aide de la Charte du Maraudeur

Blocs de compétences

RNCP34987BC01 — Rencontrer et accompagner des personnes en situation d'exclusion

LISTE DE COMPÉTENCES

- Repérer les signes permettant d'identifier que les personnes sont en difficulté pour établir un premier contact en s'appuyant sur un signalement fait au 115 et/ou la constatation que les personnes sont installées dans la rue
- Développer une écoute attentive pour communiquer avec les personnes en créant un lien avec elles
- Repérer la vulnérabilité des personnes, ses éventuelles pathologies, addictions pour faire un diagnostic, en posant

des questions qui reposent sur l'observation des personnes et de leur environnement ou/et en utilisant une grille critériée

- Adapter son comportement aux pathologies des personnes pour développer des moyens d'action, en utilisant une posture en cohérence avec la situation constatée
- Orienter les personnes vers les bons interlocuteurs (dispositifs existants et partenaires du territoire) pour faire une prise en charge globale des personnes dans le respect de la dignité et de la confidentialité, en utilisant les ressources partenariales, institutionnelles
- Choisir le soutien matériel adéquat pour agir en utilisant les moyens adaptés à la situation rencontrée
- Respecter les règles d'hygiène dans le cadre de ses interventions pour effectuer des actes en respectant les protocoles liés aux épidémies (grippe, gastro-entérite, etc.)
- Apporter les premiers soins/secours
- Collecter des données et des observations pour garantir une transmission contextualisée en utilisant un cahier de prise de notes et/ou en s'appuyant sur des fiches
- Transmettre ses propres observations pour harmoniser les pratiques entre les équipes de jour et celles de nuit en se reposant sur les remarques de la personne avec laquelle on fait équipe (binôme)
- Formaliser et restituer les éléments recueillis pour disposer d'informations coordonnées entre les équipes de jour et de nuit en utilisant les ressources mises à disposition (cahier, fiches)
- Utiliser les nouvelles technologies pour travailler en s'appuyant sur un logiciel métier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation de travail par un tuteur outillé d'une grille d'observation.

Rapport décrivant une situation de rencontre avec une personne en difficulté (situation vécue dans le cadre d'une maraude)

Modalités prévues dans le cadre du PSC1

RNCP34987BC02 — Articuler son action avec les partenaires associatifs et institutionnels

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appréhender les missions et les projets institutionnels en identifiant avec justesse et pertinence les acteurs à solliciter pour préparer le projet individualisé de chaque personne
- Identifier les différents acteurs des champs social, socio-éducatif en s'appuyant sur les transmissions et le cadre juridique en vigueur pour identifier les situations nécessitant de déclencher une alerte
- Situer son action dans le cadre des missions de l'institution en s'appuyant sur la connaissance de celle-ci, les transmissions et/ou des personnes ressources pour inscrire son action, notamment d'alerte, dans un champs/un schéma plus global
- Mobiliser des outils qui

conduiront à l'accompagnement en prenant en compte les évolutions sociétales et institutionnelles

- Capitaliser les expériences professionnelles pour donner de la robustesse aux pratiques professionnelles en utilisant les outils, les transmissions, en participant à des instances de régulation (existantes dans certaines structures)
- Prendre de la distance par rapport à ses pratiques professionnelles pour développer une amélioration continue des pratiques professionnelles en questionnant ses propres pratiques
- Interroger les dimensions éthiques impliquées dans les pratiques pour prévenir la venue d'événements indésirables ou graves en participant à des réunions sur l'éthique et la bientraitance, en se questionnant à l'aide de la Charte du Maraudeur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation de travail par un tuteur outillé d'une grille d'observation.

Écrit professionnel portant sur le positionnement professionnel/l'identité métier

Écrit professionnel portant sur l'identification des problématiques rencontrées par le Maraudeur pour construire l'accompagnement

Présentation orale des dimensions individuelles et collectives abordées dans l'écrit professionnel mettant en lumière la distanciation par rapport à sa pratique professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Urgence sociale

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien d'urgence sociale mobile maraudeur ; Equipier maraude; Maraudeur ; Equipier mobile d'aide; Travailleur social dont les missions spécifiques à la maraude figurent dans la fiche de poste.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le Technicien d'intervention d'urgence sociale - Maraudeur doit être titulaire de l'attestation « Premiers Secours Civiques de niveau 1 » (PSC1) pour faire face aux situations d'urgence vitale qui pourraient survenir au cours de son activité. La formation au PSC1 est prévue dans le cadre du titre.

La charte « Ethique et Maraude » : <https://www.espace-ethique.org/sites/default/files/charte-ethique-maraude.pdf> formalise les valeurs et principes partagés par les différents intervenants auprès de personnes particulièrement vulnérables.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 498 €
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	69 413
Jugés difficiles à recruter	62 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder au dispositif de certification (hors VAE), tout candidat doit être titulaire de l'attestation PSC1 et avoir suivi la formation « Diplôme Universitaire Technicien d'Insertion d'Urgence Sociale Mobile Maraudeur ». Il doit par ailleurs justifier d'un an d'expérience professionnelle dans le domaine.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

En conformité avec la règle universitaire, chaque jury doit comprendre trois membres (dont le/la Président/e). La composition est la suivante:

- un enseignant chercheur
- un professionnel qualifié participant à la formation menant à la certification
- un professionnel qualifié extérieur à la formation menant à la certification

COMPOSITION DU JURY — VAE

En conformité avec la règle universitaire, le jury VAE est composé au minimum de quatre membres délibératifs, nommés par le Président de l'Université d'Evry.

- deux membres référents de la certification : au moins un enseignant et un professionnel compétent* dans le domaine concerné.
- deux membres extérieurs à la certification, jouant le rôle de référents VAE : un enseignant chercheur présidant le jury et un professionnel qualifié. *

- Ces personnalités sont des professionnels de l'urgence sociale.

Base légale

Date de décision	14/10/2020
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	14/10/2025

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	22	0	100 %	—
2017	20	0	100 %	89 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41444

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.univ-evry.fr/formation/formation-continue-vae/diplomes-duniversite/du-tiusmm.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34987/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	04/2022 – 10/2023

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	9 600 €
Coût moyen par dossier	2 400 €
Durée moyenne	38 h
Période	10/2021 – 12/2022
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.